



Mon propriétaire a t'il le droit de salimante sur mon compteur ed

Par **milo471**, le **24/12/2009** à **00:06**

Bonjour,

je loue un local commercial le compteur edf est a l'interieur de ce local , ce local fait partie d'un immeuble de deux etages :

question est'il normal que mon compteur edf alimente les deux etages de mon proprietaire, et quelles solutions me sugere vous
mercie de votre reponse, cordialement.

Par **fabienne034**, le **24/12/2009** à **09:50**

Bonjour,

c'est évidemment interdit,

il faut soit des sous compteurs soit une cote mal taillée, sans si le bail prévoit que le loyer commercial est bas du fait de cette anomalie mais vous êtes en droit de refuser

pour tout savoir sur le bail commercial:

<http://www.fbls.net/ARRETCOMMERCIAL.htm>

Par **milo471**, le **29/12/2009** à **10:01**

bonjour

mercie pour la reponce ,et pour l'adresse bonne journe et bonne annee 2010